



COURAT MICOL AUDIT

Commissaires aux comptes associés

Michel COURAT

Expert comptable diplômé
Commissaire aux Comptes

Thomas MICOL

Expert comptable diplômé
Commissaire aux Comptes

Siège social :
Immeuble IMMOTECH
BP 20233
17A, Rue de la Presse
42000 SAINT-ÉTIENNE
Tél. 04 77 91 31 91
Fax 04 77 74 60 80

contact@perrincourat.fr

COMITE DE LA LOIRE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

N° SIRET : 90988108800019
RCS Saint-Étienne B 909881088



**commissaire
aux comptes**

www.perrincourat.fr



Cabinet-Perrin-Courat



@CabPerrinCourat



cabinet-perrin-courat

Aux adhérents

Comité de la Loire de la Ligue contre le Cancer
4 Rue Emile NOIROT
42100 SAINT ETIENNE

Aux Membres de l'Association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental de la Loire de la LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport,

Total du bilan	2 843 872 €
Total du compte de résultat	1 474 384 €
Résultat net comptable	- 262 550 €

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 26 mars 2026 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

... / ...

Nos contrôles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Nous avons effectué des sondages sur la cohérence :

- Des dons et subventions reçus
- Des legs de l'exercice
- Des subventions de recherche allouées et des aides aux malades
- Des fonds DEDIES

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration arrêté le 25 mars 2024 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux sociétaires.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 25 mars 2024.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

... / ...

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Comité de la Loire de la Ligue contre le cancer.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité Comité de la Loire de la Ligue contre le cancer à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Etienne,
Le 28 mars 2025

COURAT MICOL AUDIT

Thomas MICOL
Commissaire aux comptes Associé



Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	465	465		155
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	524 596	128 251	396 345	410 326
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	74 207	46 880	27 327	31 422
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15		15	15
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL I	599 282	175 595	423 687	441 918
Comptes de liaison II				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	24 055		24 055	14 175
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	230 570		230 570	141 184
Valeurs mobilières de placement	65 733		65 733	130 085
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 099 398		2 099 398	2 478 803
Charges constatées d'avance	428		428	82
TOTAL III	2 420 185		2 420 185	2 764 329
Frais d'émission des emprunts IV				
Primes de remboursement des obligations V				
Écarts de conversion actif VI				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	3 019 467	175 595	2 843 872	3 206 247

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	10 331	10 331
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	1 960 243	2 129 887
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	-262 550	-169 645
Situation nette	1 708 023	1 970 574
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	21 319	30 694
Provisions réglementées		
TOTAL I	1 729 342	2 001 267
Comptes de liaison	II	
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	263 929	242 347
TOTAL III	263 929	242 347
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	78 828	71 758
TOTAL IV	78 828	71 758
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 353	206 702
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	87 468	93 451
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	527 952	590 723
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	771 773	890 875
Écarts de conversion passif	VI	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	2 843 872	3 206 247

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations	47 800	49 088
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	9 808	6 807
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	53 516	73 036
- dont parrainages	-1 533	3 496
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	124 112	122 697
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	659 412	624 754
Mécénats	4 500	11 550
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	433 066	580 546
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	7 419	9 723
Utilisations des fonds dédiés	134 752	152 583
Autres produits		145
TOTAL I	1 474 384	1 630 930
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	1 827	3 397
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	430 542	436 280
Aides financières	550 589	637 537
Impôts, taxes et versements assimilés	29 447	22 101
Salaires et traitements	376 919	357 957
Charges sociales	156 429	139 125
Dotations aux amortissements et dépréciations	36 604	31 826
Dotations aux provisions	7 070	2 755
Reports en fonds dédiés	156 334	132 399
Autres charges	70 105	58 547
TOTAL II	1 815 866	1 821 923
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-341 482	-190 993
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	45 582	40 734
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	45 582	40 734
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	45 582	40 734
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-295 900	-150 259

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	35 723	3 838
Sur opérations en capital	9 375	9 375
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	45 098	13 213
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 726	27 124
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	4 726	27 124
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	40 373	-13 911
Participation des salariés aux résultats VII		
Impôts sur les bénéfices VIII	7 023	5 475
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	1 565 064	1 684 877
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	1 827 614	1 854 522
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-262 550	-169 645

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	15 044	13 821
Prestations en nature		
Bénévolat	109 450	100 656
TOTAL	124 495	114 477
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	15 044	12 701
Prestations en nature		1 120
Personnel bénévole	109 450	100 656
TOTAL	124 495	114 477

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2024

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES	4
1.1 OBJET SOCIAL.....		4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....		4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....		5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES		6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX		6
2.1.1 Préambule.....		6
2.1.2 Cadre légal de référence		6
2.2 DÉROGATIONS.....		6
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux.....		6
2.2.2 Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)	Erreur ! Signet non défini.	
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN		7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF		7
3.1.1 Principes généraux.....		7
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)		7
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C ».....		7
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé		8
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements		8
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières		8
3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023		9
3.1.7 Stocks.....		9
3.1.1 État des échéances des créances		9
3.1.2 Tableaux des dépréciations.....		9
3.1.3 Disponibilités.....		10
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan.....		10
3.1.5 Charges constatées d'avance.....		10
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF		11
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres.....		11
3.2.2 Fonds dédiés.....		12
3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP).....	Erreur ! Signet non défini.	
3.2.4 Provisions pour risques et charges.....		13
3.2.4.1 Tableau de variation		13
3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....		13
3.2.5 Dettes.....		13
3.2.5.1 État des échéances		13
3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales.....		14
3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)		14
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN		14
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT		15
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)		15
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION		16
4.2.1 Produits liés à la générosité du public.....		16
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie		16
4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers		16
4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	Erreur ! Signet non défini.	
4.2.1.4 Mécénat.....		17
4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)		17
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public.....		17
4.2.2.1 Parrainage des entreprises		17
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie.....		17
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public.....		18
4.2.3 Subventions et autres concours publics		18
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations		19

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	19
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.3.1	Modalités de répartition des charges	19
4.3.2	Missions sociales	20
4.3.3	Frais de recherche de fonds	20
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	20
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	21
4.3.4	Frais de fonctionnement	21
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	21
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	22
4.4.1	Principes généraux	22
4.4.2	Principes de valorisation	22
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	23
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	24
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	24
4.6.2	Charges et produits exceptionnels	24
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	25
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	25
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	28
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	28
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	29
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	29
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)	29
5.2	AUTRES INFORMATIONS	29
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	29
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié	30
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	30
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents	30

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Révision du règlement intérieur (CA du 25/11/2024)

Mentionner également les événements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

NEANT

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

A	B	C	D
Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
465	0	0	465
581 119	17 684	0	598 803
15	0	0	15
581 599	17 684	0	599 283

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	17 683	0
→ Aménagement bureaux	7 376	
→ Matériel de bureau et informatique	4 001	
→ Mobilier	6 306	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	310	155	0	465
Amort.Immobilisations corporelles	139 371	35 760	0	175 131
Amort.Immobilisations financières	0	0	0	0
Total	139 681	35 915	0	175 596

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15	0	0	15
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	15	0	0	15

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2024

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	15	0	15
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	24 055	24 055	
→ Autres Créances	230 571	230 571	
→ Créances reçues par legs ou donations	0	0	
→ Charges constatées d'avance	428	428	
Total	255 069	255 054	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	65 733	65 733			
Total	65 733	65 733	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2024	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	534 908	
Livrets et comptes épargne	352 936	13 796
Comptes à terme	1 188 524	31 786
Total	2 076 368	45 582

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Fournisseurs débiteurs		
→ Divers avoirs		520
Créances clients et comptes rattachés		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ PAR SIEGE	61 997	2 054
→ PAR VERRE	29 700	25 000
→ PAR MARCHÉ MONTROND	8 000	6 000
→ PAR OCTOBRE ROSE	3 632	3 917
Disponibilités		
Total	103 329	37 491

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
CCA CUR CHARGES DE FONCTIONNEMENT	428	82
...		
Total	428	82

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 [Tableau de variation des fonds propres](#)

Variation des fonds propres	01/01/2024	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2024
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires	2 129 887	-169 644						1 960 243
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie	10 331							10 331
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	-169 644	169 644		-262 550				-262 550
Subventions d'investissement	30 694					9 375		21 319
Provisions réglementées								
Total	2 001 268	0	0	-262 550	0	9 375	0	1 729 343

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Compte Analytique	Montant Initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (789)	Report en fonds dédiés (688)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		Année	Montant				
Subventions d'exploitation :			387 445,00	176 018,00	76 494,00	64 669,00	164 193,00
→ ARS - Parcours soin global post-traitement	A214 SPARS	2021	154 084,00	96 178,00	14 692,00	-	81 486,00
→ ARS - Parcours soin global post-traitement	A214 SPARS	2023	32 500,00	5 604,00	5 604,00	-	-
→ Subvention CPAM (aides a domicile)	A500 SCPAM	2022	60 000,00	8 700,00	8 700,00	-	-
→ Subvention CPAM (aides a domicile)	A500 SCPAM	2023	55 000,00	55 000,00	42 157,00	-	12 843,00
→ UJM - Projet ALLIANCE - EIPSaE	B400 00000 ALLI	2023	14 536,00	10 536,00	5 341,00	-	5 195,00
→ UJM - Projet TARéSo-Pil	B210 SDIVE RESO	2024	15 325,00			9 116,00	9 116,00
→ Subvention CPAM (aides a domicile)	A500 SCPAM	2024	55 000,00		-	55 000,00	55 000,00
→ Subvention Ville St-Etienne Prévention jeunes	B400 SCOLL PRSE	2024	1 000,00			553,00	553,00
							-
Ressources liées à la Générosité du Public :							
			-	-	-	-	-
Sous-Total "Dons"			-	-	-	-	-
Sous-Total "Legs"			-			-	-
Contributions financières d'autres organismes			216 200,14	66 328,10	58 258,00	91 665,24	99 735,34
→ Contribution Financière Siège (Explo-santé)	D140 REXSA	2022	63 275,80	5 069,00	5 069,00	-	-
→ Contribution Financière Siège (Explo-santé)	D140 REXSA	2023	61 259,10	61 259,10	53 189,00	-	8 070,10
→ Contribution Financière Siège (Explo-santé)	D140 REXSA	2024	61 242,50			61 242,50	61 242,50
→ Reversement Siège (Leclerc Octobre Rose)	6600 MLOCT	2024	30 422,74			30 422,74	30 422,74
Total			603 645,14	242 346,10	134 752,00	156 334,24	263 928,34

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	71 758	7 070		78 828
→				
Total	71 758	7 070	0	78 828

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	156 353	156 353		
Dettes des legs ou donations	0	0		
Dettes fiscales et sociales	87 468	87 468		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0		
Autres dettes	527 952	527 952		
Produits constatés d'avance		0		
Total	771 773	771 773	-	-

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Dettes fiscales :	9 799	21 162
→ Impôt sur les sociétés	7 023	5 474
→ Taxe sur les salaires	0	12 313
→ Formation professionnelle et autres taxes	0	0
→ Etat charges à payer	2 776	3 375
Dettes sociales :	77 669	72 971
→ Urssaf/ Pôle emploi	14 685	13 069
→ Caisse de retraite	10 954	9 813
→ Caisse de prévoyance	2 825	1 287
→ Personnel autres charges à payer	0	0
→ Organismes sociaux autres charges à payer	0	0
→ Dettes congés à payer	31 511	31 629
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	16 788	16 757
→ Prélèvement à la source	906	416
Total	87 468	94 133

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	89 812	105 839
FNP SUR FRAIS DE FONCTIONNEMENT	29 962	36 589
FNP SUR AIDES A DOMICILES		0
FNP SIEGE	59 850	69 250
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	465 904	460 041
CHARGES A PAYER RECHERCHE	306 060	310 150
SUBVENTION A VERSER	121 672	111 162
SUBVENTION A REMBOURSER	24 258	24 258
ACTIONS RECHERCHE BN	13 914	14 471
Total	555 716	565 880

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

13/03/2025 - 15:03

042 - COMITÉ DE LA LOIRE		Décembre 2024		Décembre 2023	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-1 003 523,69	-1 003 523,69	-1 133 955,67	-1 133 955,67
1.1 Cotisations sans contrepartie		-47 800,00	-47 800,00	-49 088,00	-49 088,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-663 911,68	-663 911,68	-636 304,09	-636 304,09
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-291 812,01	-291 812,01	-448 563,58	-448 563,58
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-302 676,86		-275 641,73	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises		1 533,00		-3 495,50	
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-251 691,93		-249 064,66	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-52 517,93		-23 081,57	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-124 111,56		-122 697,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		-134 752,00		-152 593,00	
TOTAL		-1 565 064,05	-1 003 523,69	-1 684 877,40	-1 133 955,67

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2024		Décembre 2023	
PRODUITS PAR ORIGINE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
Bénévolat		-109 450,44	-109 450,44	-100 656,00	-100 656,00
Prestations en nature					
Dons en nature		-15 044,22	-15 044,22	-13 820,57	-13 820,57
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-124 494,66	-124 494,66	-114 476,57	-114 476,57

042 - COMITÉ DE LA LOIRE		Décembre 2024		Décembre 2023	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES		1 266 035,30	1 047 459,00	1 324 782,04	1 105 138,64
1.1 Réalisées en France		1 266 035,30	1 047 459,00	1 324 782,04	1 105 138,64
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		779 988,77	596 462,47	740 574,70	546 233,30
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		486 046,53	450 996,53	584 207,34	558 905,34
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		183 942,12	145 445,11	202 254,42	172 855,98
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		180 491,54	141 994,53	199 471,42	171 118,98
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		3 450,58	3 450,58	2 783,00	1 737,00
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		207 209,55	175 499,76	186 856,41	169 762,56
3.1 Frais d'information et de communication		16 782,85	16 782,85	14 779,73	14 779,73
3.2 Frais de fonctionnement		182 125,61	150 643,28	165 296,36	148 407,40
3.3 Autres charges		8 301,09	8 073,63	6 780,32	6 575,43
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		7 070,00	7 070,00	2 755,00	2 755,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		7 023,00		5 475,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		156 334,24		132 399,10	
TOTAL CHARGES		1 827 614,21	1 375 473,87	1 854 521,97	1 450 512,18
EXCÉDENT OU DÉFICIT		-262 550,16		-169 644,57	

		Décembre 2024		Décembre 2023	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		61 202,68	61 202,68	55 912,48	55 912,48
Réalisées en France		61 202,68	61 202,68	55 912,48	55 912,48
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		34 375,06	34 375,06	29 877,13	29 877,13
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		28 916,92	28 916,92	28 686,96	28 686,96
TOTAL		124 494,66	124 494,66	114 476,57	114 476,57

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

NEANT

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Manifestations	42 715	39 989
→ Legs et Assurances-vie	89 338	251 222
→ Divers	49 321	40 271
→ Prestations de service		0
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ Produits de manifestations	8 187	9 998
→ Ventes et prestations	10 956	7 059
→ Activités de récupération	4 700	31 301
→ Autres produits	41 013	27 989
→ Produits financiers	45 582	40 734
Total	291 812	448 563

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Transferts de charges	7 419	9 723
→ Reprises sur aides financières accordées	35 723	3 831
→ Part subvention d'investissement virée au compte de résultat	9 375	9 375
→ Autres produits divers	0	145
Total	52 517	23 074

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	74 494	98 372
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	58 258	54 211
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		0
Total	132 752	152 583

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie en fonction de la surface des locaux et de leur utilisation Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 16/03/2021.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Achats études et prestations	110 368	50 544	1 423	162 335
Eau électricité	5 608	421	1 206	7 235
Fournitures diverses	5 532	4 669	2 801	13 002
Sous traitance	5 950	219	626	6 795
Locations	2 476	148	961	3 585
Charges de copropriété	2 318	174	499	2 991
Entretien et maintenance	19 853	1 342	6 082	27 277
Assurances	1 171	88	2 054	3 313
Personnel intérimaire et détaché	15 108			15 108
Honoraires	11 870		20 484	32 354
Annonces Insertions Publications	27 820	3 713	8 100	39 633
Déplacements Missions Réceptions	37 687	8 016	6 436	52 139
Affranchissements Télécommunications	8 097	44 529	2 636	55 262
Autres charges diverses	4 042	3 920	1 551	9 513
Total	257 900	117 783	54 859	430 542

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Actions pour les malades	155 728	144 276
Actions d'information, de prévention et de dépistage	156 784	134 029
Actions de formation		0
Actions de recherche	54 607	60 840
Actions de société et politique de santé	5 352	4 570
Frais d'appel aux dons et legs	46 625	47 125
Frais de fonctionnement (dont communication)	114 252	106 242
Total	533 348	497 082

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2024	2023
Actions pour les malades	450 957	440 943
Actions d'information, prévention, dépistage	232 104	199 793
Actions de formation	689	1 835
Actions de recherche	87 967	90 851
Actions autres	8 272	7 153
Total	779 989	740 575
Versement à d'autres organismes	2024	2023
Actions pour les malades	77 929	137 940
Actions d'information, prévention, dépistage	24 000	30 372
Actions de formation		0
Actions de recherche	384 117	415 895
Actions autres		0
Total	486 046	584 207

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2024	2023
Frais d'information et de communication	16 783	14 780
Frais de gestion :		
abonnements	318	274
autres charges externes	45 102	45 182
salaires et traitements	74 776	70 178
charges sociales	32 080	29 650
autres charges d'exploitation	7	
charges except. s/op de gestion	4 725	2
Impôts et taxes	6 506	4 203
Cotisation statutaire	18 611	15 807
Charges financières	1 457	848
Dotations aux amortissements	6 844	5 933
Charges exceptionnelles		
Total	207 209	186 857

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	64 669	71 140
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	0	0
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés	0	0
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	91 665	61 259
Total	156 334	132 399

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2024	2023
Bénévolat	SMIC x 1,5	109 450	100 656
Prestation	Tarif négocié		
Autres dons en nature		15 044	13 821
Total:		124 494	114 477

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	1059				450		318				1827
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	257 900				117 749	34	54 859				430 542
Aides financières	64 542	486 046									550 588
Impôts, taxes et versement assimilés	18 920				3 081	289	7 156				29 446
Salaires et traitements	264 735				30 199	2 123	79 863				376 920
Charges sociales	107 736				13 300	1004	34 389				156 429
Dotations aux amortissements et dépréciations	27 875				1448		7 281		7 070		36 604
Dotations aux provisions										156 334	156 334
Report en fonds dédiés							18 618				70 105
Autres charges d'exploitation	37 222				14 265						0
Charges financières							4 725				4 725
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices									7 023		7 023
TOTAL	779 989	486 046	0	0	180 492	3 450	207 209	7 070	7 023	156 334	1827 613

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					0
Mises à disposition gratuite de biens	2 860		10 104	2 080	15 044
Prestations de services					0
Personnel bénévole	58 343		24 413	26 694	109 450
TOTAL	61 203	0	34 517	28 774	124 494

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2024
Contrôle légal des comptes	9 400
Autres missions	0
Total	9 400

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2024
Produits exceptionnels	
→ REPRISE SUBVENTION	35 723
→ QP DE SUBVENTION VIRE AU RSL	9 375
Total	45 098
Charges exceptionnelles	
→ CHARGES ANTERIEURES	4 726
Total	4 726

Les produits exceptionnels se composent essentiellement de deux reprises de subvention à la suite de :

- Le remboursement d'une subvention chercheur à la suite de l'abandon du programme de recherche
- La non-attribution d'une subvention à la suite du non-respect par le perceuteur des critères d'attributions de ladite subvention.

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

13/03/2025 - 15:04

 042 - COMITÉ DE LA LOIRE	Décembre 2024	Décembre 2023
	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
Détails		
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-1 003 523,69	-1 133 955,67
1.1 Cotisations sans contrepartie	-47 800,00	-49 088,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-663 911,68	-636 304,09
Dons manuels non affectés	-632 937,13	-600 169,19
Dons manuels affectés	-26 474,55	-24 584,90
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-4 500,00	-11 550,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-291 812,01	-448 563,58
Manifestations	-8 186,65	-9 998,30
Ventes (dont abonnement à vivre)	-9 607,50	-6 807,00
Prestations et autres ventes	-1 349,04	-252,50
Activités de récupération	-4 700,00	-31 301,14
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-41 013,13	-27 988,59
Autres produits affectés		
Produits financiers	-45 581,87	-40 734,34
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-181 373,82	-331 481,71
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-1 003 523,69	-1 133 955,67
DÉFIOT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-371 950,18	-316 556,51
TOTAL	-1 375 473,87	-1 450 512,18

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	1 456 251,86	1 767 863,61
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-371 950,18	-316 556,51
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	18 230,99	4 944,76
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	1 102 532,67	1 456 251,86

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-124 494,66	-114 476,57
Bénévolat	-109 450,44	-100 656,00
Prestations en nature		
Dons en nature	-15 044,22	-13 820,57
TOTAL	-124 494,66	-114 476,57

LA LIQUE 042 - COMITÉ DE LA LOIRE		Décembre 2024	Décembre 2023
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 047 459,00	1 105 138,64
1.1 Réalisées en France		1 047 459,00	1 105 138,64
Actions réalisées par l'organisme		596 462,47	546 233,30
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		356 992,98	337 923,05
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		199 657,59	161 303,07
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		689,29	1 835,47
Actions de société et politique de santé		8 272,12	7 152,80
Actions internationales réalisées par l'organisme			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		30 850,49	38 018,91
Actions de création-subsvention-administration d'établissement			
Autres actions			
Versements à d'autres organismes agissant en France		450 996,53	558 905,34
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé		67 929,00	125 938,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		24 000,00	30 372,32
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		359 067,53	402 595,02
Programmes nationaux		132 007,53	161 651,61
Programmes régionaux et départementaux		227 060,00	240 943,41
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
1.2 Réalisées à l'étranger			
Actions réalisées par l'organisme			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		145 445,11	172 855,98
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		141 994,53	171 118,98
Frais d'appel de dons		98 871,50	126 656,42
Frais d'appel des legs		1 908,80	
Frais traitements des dons		36 211,02	39 014,76
Frais de traitements des legs		4 553,21	2 824,80
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes		450,00	2 623,00
Activités de récupérations			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		3 450,58	1 737,00
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép			
Frais de Recherche de Mécénat Formation			
Frais de Recherche de Mécénat recherche			
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades			
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép			
Concours ext-parrainage entp Formation			
Concours ext-parrainage entp Recherche			
Frais de recherche partenariat		3 450,58	1 737,00
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		175 499,76	169 762,56
3.1 Frais d'information et de communication		16 782,85	14 779,73
Frais d'information et de communication externe		16 782,85	14 779,73
Frais d'information et de communication interne			
3.2 Frais de fonctionnement		150 643,28	148 407,40
Frais de Gestion		125 526,28	128 396,90
Formation administrative			
Impôts et taxes		6 506,20	4 202,85
Cotisation statutaire 10%		18 610,80	15 807,65
3.3 Autres charges		8 073,63	6 575,43
Charges financières		1 456,84	847,66
Dotations aux amortissements		6 616,79	5 727,77
Charges exceptionnelles			
TOTAL DES EMPLOIS		1 368 403,87	1 447 757,18
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		7 070,00	2 755,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		1 375 473,87	1 450 512,18

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	61 202,68	55 912,48
Réalisées en France	61 202,68	55 912,48
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	34 375,06	29 877,13
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	28 916,92	28 686,95
TOTAL	124 494,66	114 476,57

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2019	Eléments corp	514 862	75 000	400 000	39 862	21 156	21 156
2020	Eléments corp	6 019			6 019	286	286
2021	Eléments corp	5 218			5 218	1 516	1 516
2021	Eléments incor	465			465	155	155
2022	Eléments corp	10 253			10 253	3 418	3 418
2023	Eléments corp	26 881			26 881	8 960	8 960
2024	Eléments corp	18 373			18 373	1 113	1 113
Total		582 071	75 000	400 000	107 071	36 604	36 604

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser Comité RUP/MUP

NON CONCERNE

Nature d'engagements	2024	2023
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Vatofisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	21			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	15	1 506	1	26 837
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	62	4 636	3	82 614
Total	98	6 142	4	109 451

Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	11	18 975	10,43
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	1	455	0,25
Total	12	19 430	10,68

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.2 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	3 756
6257 - Réceptions	Restauration	375
6261 - Frais affranchissement	Affranchissement	16
6064 - Frais divers	Fournitures de bureau	33
...	...	
Total		4 180

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.3 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **5975** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.